



TRANSMIS LE 28/11/2023
REÇU LE 28/11/2023
AFFICHÉ LE 1er/12/2023
NOTIFIÉ LE 1er/12/2023
PUBLIÉ LE 1er/12/2023
EXÉCUTOIRE

2023/...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE
- 95130 -**

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION N°11

**OBJET : JEUNESSE – CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) : CRÉATION D'UN
STATUT D'AMBASSADEUR ET MODIFICATION DE LA CONSTITUTION DU CMJ.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-trois, le 23 du mois de novembre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE

M. le Maire : Xavier MELKI.

Adjoint au Maire (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Maryem EL AMRANI, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFILLOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER GIRAULT, Valentin BARTECKI, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conseillers Municipaux (*) : Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

Conseillers Municipaux (*) : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE

Conseillers Municipaux (*) : Florent BATHIER.

ABSENTS ayant donné Procuration

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Hervé GALICHET : Henri FERNANDEZ.

Thierry BILLARAND : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO.

Sophie FERREIRA : Laurie DODIN.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Yohan KAJDAN : Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! : Françoise LASCOT : Vincent MULOT.

Absent excusé :

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Marc SCHWEITZER.

Absent :

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE : Océane USTASE.

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 novembre 2023, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



2023/...

Ville de Franconville-la-Garenne (95130)
Jeunesse

Question n°11 du CM du 23/11/2023 P1/1

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2023 DÉLIBÉRATION n°11

OBJET : JEUNESSE – CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) : CRÉATION D'UN STATUT D'AMBASSEUR ET MODIFICATION DE LA CONSTITUTION DU CMJ.

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1112-23,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 4 octobre 2007, portant création du Conseil Municipal de Jeunes âgés de 16 à 18 ans,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 27 novembre 2008 portant sur la modification de la constitution du Conseil Municipal de Jeunes et instituant un Conseil Municipal des Jeunes collégiens,

VU l'élection du Conseil Municipal des Jeunes du 20 novembre 2021,

CONSIDÉRANT la décision du Conseil Municipal des jeunes du vendredi 6 octobre 2023 de modifier la constitution et de créer des ambassadeurs CMJ,

Après avis de la Commission « Famille » du 7 novembre 2023,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des votants le Conseil municipal

Article 1 : AUTORISE Les propositions d'actions émises par le Conseil Municipal des Jeunes, à savoir :

- Modification de la constitution du CMJ
- Création d'un statut d'ambassadeur du CMJ.

Article 3 : DIT que les actions à engager seront traitées selon les procédures administratives en vigueur auprès des organismes prestataires.

Article 4 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions de partenariats correspondantes.

Article 5 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 6 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller Régional D'Ile-de-France



A l'unanimité des votants

Pour : 37 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Caractère Exécutoire Maire
Par ce document
L'Adjoint au Maire



Monsieur Alain Verbrugghe
Le 1er décembre 2023

Acte à classer**DEL23112023Q11**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-11-28T14-03-19.00 (MI249188562)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20231123-DEL23112023Q11-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : JEUNESSE - CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) - CRÉATION
D'UN STATUT D'AMBASSEUR ET MODIFICATION DE LA CONSTITUTION
DU CMJ.

Date de décision : 23/11/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 11 - JEUN - Ambassadeurs CMJ.PDF Multicanal : Non

Pièces jointes :

11- PJ - JEU - CMJ.PDF Type PJ : 21_DO - Document d'orientation et d'objectif[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 28/11/23 à 14:03

Date 28/11/23 à 14:03

Date 28/11/23 à 14:09

Par SADEQ FatihaPar SADEQ Fatiha

